

Message for CAST Members

Announcing a Membership Fee Increase

The Executive Committee and Board have been reviewing the financial position of the organization, in consultation with both our outgoing and incoming Treasurers. We have deliberated over their analyses and recommendations. And we have unanimously agreed that it is prudent and necessary to increase membership fees for 2023.

While this has not been an easy decision, we believe it is imperative given the larger financial contexts that have significantly changed since our last fee increase over 10 ten years ago. Based on our review, the new fee structure is also more in line with other professional organizations and training institutes like ours, while remaining lower than most.

We want to share with our members the factors that we thoughtfully considered in our decision-making process.

Financial Responsibility

First and foremost, we strive to ensure the sustainability of CAST, as the Board is accountable for managing our present needs as well as planning for future growth.

- We have all felt the pressure of rising costs in the past years, and CAST has not been immune from these changes: we have faced greater insurance costs, higher fees for goods and services, and the challenge of remaining current with critical technology and knowledge support in order to carry out the mandates of the organization.
- Our financial reports from recent years have demonstrated that revenue from our membership fees over the last 10 years is no longer able to keep up with these essential organizational costs. We see that our expenses have been significantly subsidized by training and event revenues, which are subject to variable and sometimes unpredictable factors from year to year.
- Looking ahead, the Board has been advised that it is critical to maintain a financial reserve to protect the organization, and we intend to do so. We are also looking to our new Treasurer to carefully review taxation and financial reporting requirements that we may soon need to address.

Reviewing the Past Decade of Change, Growth and Improvement

Ten years ago, all the administrative tasks and responsibilities to keep CAST running and growing were done by volunteers. Cross-country meetings took place over free conference call lines, snail-mail dominated, and the regulation of psychotherapy was in its infancy. Additionally, non-profit organizations had fewer reporting and compliance requirements, with less demand for administrative and financial management.

Our need for, and reliance on technology has completely changed the equation: we have faced huge changes in how we do what we do to remain viable as an organization in today's world.

Our reliance on our website, forms and payment submissions, Paypal and Zoom professional accounts, as well as the expertise needed to use and manage them - has resulted in significant increases in our operating costs over the last decade. CAST's dedicated volunteers simply do not have the time, expertise, nor bandwidth to support and grow CAST without professional support and guidance.

We are proud of our accomplishments in serving our members over the last 10 years:

- Our membership has almost doubled in the last decade.
- Our bilingual website provides a strong virtual presence for our organization and our members, highlighting our training program and its two training streams, and advertising our CAST conferences and web events.
- Trainings have been offered across the country and virtually.
- We implemented the CAST Sandplay Practitioner status.
- The Registrar and Teaching Members support Sandplay students in both training streams at all levels.
- Members receive prompt receipts for payments and answers to their questions.
- CAST newsletters as well as communications from ISST and other partners are regularly distributed to members - in both English and French.
- CAST-sponsored presentations and panels, including pre-AGM events such as the SandLand film viewing, in addition to the CAST support group meetings during the pandemic, have been offered free to members.
- CAST-sponsored public events like the 2022 CAST Web Conference and Brenda Weinberg's 2022-2023 presentation series were discounted for members; and have helped to build the global Sandplay community and grow CAST's reach and reputation in Canada and around the world.

Looking Ahead

This is a reminder of some of the 2023 initiatives the Board is planning:

- Review of by-laws, board policies and procedures
- Sharing with members the library of Sandplay resources donated by Brenda Weinberg
- Opening a Round Table to consider how disabilities affect Sandplay trainees and clients
- Exploring ways to support students to complete their certification or practitioner status
- Seeking funding for the creation of an Executive Director position
- Creation of a Nehama Baum Bursary Fund
- Opening Working Committees to non-Board members.

New Membership Fees

After careful consideration, the Board realizes we have exceeded our capacity to maintain dues at the current rate. Therefore, we are increasing CAST annual dues effective 2023 in order to: fulfill our financial responsibility; carry out our mandate; continue to serve our members, sustain and grow CAST; and to further develop Sandplay in Canada.

Professional (New/ Renew) - \$150

Full-time Student (New/Renew) - \$75

Retired - \$35

Special Inactive - \$40

We understand this is a significant increase. We hope that this announcement provides you with a broad and reasoned context, that enables you to consider its merit and the value it will bring to sustaining the organization.

As the renewal period has started late this year, the renewal period will be extended and run from January 28 until April 15, 2023. After April 15, 2023 the \$20 administrative late fee will be applied.

If you have any questions or concerns, please contact the [Administrator](#), who will consult with the Board of Directors as necessary before responding.

Thank you,

CAST Board of Directors

Message pour les membres de CAST

Annonce d'une augmentation des frais d'adhésion

Le comité exécutif et le conseil d'administration ont examiné la situation financière de l'organisation, en consultation avec nos trésoriers sortant et entrant. Nous avons délibéré sur leurs analyses et recommandations. Et nous avons convenu à l'unanimité qu'il est prudent et nécessaire d'augmenter les cotisations des membres pour 2023.

Bien que cette décision n'ait pas été facile à prendre, nous pensons qu'elle est impérative compte tenu des contextes financiers plus larges qui ont considérablement changé depuis notre dernière augmentation des cotisations il y a plus de dix ans. D'après notre examen, la nouvelle structure des cotisations est également plus conforme à celle d'autres organisations professionnelles et instituts de formation comme la nôtre, tout en restant inférieure à la plupart.

Nous souhaitons partager avec nos membres les facteurs que nous avons soigneusement pris en compte dans notre processus de décision.

Responsabilité financière

D'abord et avant tout, nous nous efforçons d'assurer la durabilité de CAST, car le conseil d'administration est responsable de la gestion de nos besoins actuels ainsi que de la planification de notre croissance future.

- Nous avons tous ressenti la pression de l'augmentation des coûts au cours des dernières années, et CAST n'a pas été épargnée par ces changements : nous avons dû faire face à des coûts d'assurance plus élevés, à des frais plus importants pour les biens et services, et au défi de rester à jour en matière de technologie critique et de soutien des connaissances afin de mener à bien les mandats de l'organisation.
- Nos rapports financiers de ces dernières années ont démontré que les revenus provenant des cotisations de nos membres au cours des 10 dernières années ne sont plus en mesure de suivre ces coûts organisationnels essentiels. Nous constatons que

nos dépenses ont été largement subventionnées par les revenus de la formation et des événements, qui sont soumis à des facteurs variables et parfois imprévisibles d'une année à l'autre.

- Pour l'avenir, le conseil d'administration a été informé qu'il est essentiel de maintenir une réserve financière pour protéger l'organisation, et nous avons l'intention de le faire. Nous comptons également sur notre nouveau trésorier pour examiner attentivement les exigences en matière de fiscalité et de rapports financiers que nous devons peut-être bientôt respecter.

Bilan de la dernière décennie de changement, de croissance et d'amélioration

Il y a dix ans, toutes les tâches et responsabilités administratives nécessaires au fonctionnement et à la croissance de CAST étaient assumées par des bénévoles. Les réunions d'un bout à l'autre du pays se déroulaient par le biais de lignes de conférence téléphonique gratuites, le courrier postal dominait et la réglementation de la psychothérapie en était à ses débuts. De plus, les organismes sans but lucratif avaient moins d'exigences en matière de rapports et de conformité, et la gestion administrative et financière était moins sollicitée.

Notre besoin et notre dépendance à l'égard de la technologie ont complètement changé l'équation : nous avons été confrontés à d'énormes changements dans la façon dont nous faisons ce que nous faisons pour rester viables en tant qu'organisation dans le monde d'aujourd'hui. Notre dépendance à l'égard de notre site Internet, des formulaires et des paiements, des comptes Paypal et Zoom professionnel, ainsi que l'expertise nécessaire pour les utiliser et les gérer, ont entraîné une augmentation significative de nos coûts de fonctionnement au cours de la dernière décennie. Les bénévoles dévoués de CAST n'ont tout simplement pas le temps, l'expertise et la largeur de bande nécessaires pour soutenir et développer CAST sans le soutien et les conseils de professionnels.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli au service de nos membres au cours des dix dernières années :

- Le nombre de nos membres a presque doublé au cours de la dernière décennie.
- Notre site Web bilingue assure une forte présence virtuelle à notre organisation et à nos membres, en mettant en valeur notre programme de formation et ses deux filières de formation, et en faisant la publicité de nos conférences et événements Web CAST.
- Des formations ont été proposées dans tout le pays et virtuellement.
- Nous avons mis en place le statut de praticien en jeu de sable de CAST.
- Le registraire et les membres enseignants soutiennent les étudiants en jeu de sable dans les deux filières de formation à tous les niveaux.
- Les membres reçoivent rapidement des reçus pour leurs paiements et des réponses à leurs questions.
- Les bulletins de CAST ainsi que les communications de l'ISST et d'autres partenaires sont régulièrement distribués aux membres - en anglais et en français.
- Les présentations et les panels parrainés par CAST, y compris les événements précédant l'AGM comme le visionnage du film SandLand, ainsi que les réunions du groupe de soutien de CAST pendant la pandémie, ont été proposés gratuitement aux membres.
- Les événements publics parrainés par CAST, comme la conférence Web 2022 de CAST et la série de présentations 2022-2023 de Brenda Weinberg, ont été offerts à prix réduit

aux membres ; ils ont contribué à bâtir la communauté mondiale du jeu de sable et à accroître la portée et la réputation de CAST au Canada et dans le monde entier.

Perspectives d'avenir

Voici un rappel de certaines des initiatives que le conseil d'administration prévoit pour 2023 :

- Révision des statuts, des politiques et des procédures du conseil d'administration.
- Partager avec les membres la bibliothèque de ressources Sandplay offerte par Brenda Weinberg.
- Ouverture d'une table ronde pour examiner comment les handicaps affectent les stagiaires et les clients de Sandplay.
- Explorer les moyens d'aider les étudiants à obtenir leur certification ou leur statut de praticien.
- Recherche de financement pour la création d'un poste de directeur exécutif.
- Création d'une bourse d'études Nehama Baum
- Ouvrir les comités de travail aux non-membres du conseil d'administration.

Nouveaux frais d'adhésion

Après mûre réflexion, le conseil d'administration réalise que nous avons dépassé notre capacité à maintenir les cotisations au taux actuel. Par conséquent, nous augmentons les cotisations annuelles de CAST à compter de 2023 afin de : nous acquitter de notre responsabilité financière ; remplir notre mandat ; continuer à servir nos membres, soutenir et développer CAST ; et développer davantage le jeu de sable au Canada.

Professionnel (nouveau/renouvellement) - 150\$

Étudiant à temps plein (nouveau/renouvellement) - 75\$

Retraité - 35\$

Inactif spécial - 40\$

Nous comprenons qu'il s'agit d'une augmentation importante. Nous espérons que cette annonce vous fournira un contexte large et raisonné, qui vous permettra d'examiner son bien-fondé et la valeur qu'elle apportera au maintien de l'organisation.

Comme la période de renouvellement a commencé tardivement cette année, la période de renouvellement sera prolongée et s'étendra du 28 janvier au 15 avril 2023. Après le 15 avril 2023, les frais administratifs de retard de 20 \$ seront appliqués.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez contacter [l'administrateur](#), qui consultera le conseil d'administration si nécessaire avant de répondre.

Nous vous remercions,

Conseil d'administration de CAST